



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique – 1 h

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique – 6 h

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (4 h).

La formation pratique hors circulation

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

La formation pratique en circulation

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;
- Changer de direction.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

La formation théorique – 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique ;
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

La formation pratique – 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La formation

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Connaissances générales

- La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt ;
- La conduite en montagne ou zones accidentées ;
- L'hygiène de vie et la conduite ;
- La fatigue ;
- Le chargement ;
- Le stationnement ;
- Le dépassement ;
- Le centre de gravité, la force centrifuge, les stabilisateurs ;
- La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence ;
- Le freinage ;
- Le porte-à-faux, les angles morts ;
- L'assurance ;
- Les passages à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire.



AUTO ECOLE CFR TREGUEUX
11, Rue de MONCONTOUR
22950 TREGUEUX

Vérifications à effectuer

- Système de direction du véhicule tracteur ;
- Niveau du liquide de frein ;
- Suspension de la remorque ;
- Pneus du véhicule tracteur/ de la remorque ;
- Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction ;
- Rétroviseurs additionnels : état, fixation ;
- Lave-glaces, essuie-glaces ;
- Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon.

Attelage/dételage

- Vérifications du système d'attelage : stabilisateurs, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule ;
- Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin de sécurité et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein ;
- Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture de la tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).